

ALLUMAGES PUBLIC 'HANOUCCA'

ALLUMAGE INTERCONTINENTAL - ALLUMAGE DE LA 1^{ère} BOUGIE

DIMANCHE 6 DEC. 2015 à 20h | TOUR EIFFEL - CHAMP-DE-MARS | Métro: Bir Hakeim - RER: Champ-de-mars

LUNDI 7 DÉCEMBRE • 19H30 2^{ème} Bougie • Place de la République
MARDI 8 DÉCEMBRE • 19H30 3^{ème} Bougie • Place de la Bastille
MERCREDI 9 DÉCEMBRE • 19H30 4^{ème} Bougie • Place des Fêtes
JEUDI 10 DÉCEMBRE • 19H30 5^{ème} Bougie • Place du Maréchal Juin
SAMEDI 12 DÉCEMBRE • 20H00 7^{ème} Bougie • Place du Châtelet
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE • 18H00 8^{ème} Bougie • Place de l'Opéra

ALLUMAGES PUBLIC

75	75001 Paris Jeudi 10 décembre - 19H30 Place Du Palais-Royal	Ménil Mardi 08 décembre - 19H30 Sur le Quai Maréchal Foch à côté du Monument aux Morts	Nanterre Dimanche 13 décembre - 18H30 Place Du Castel Marly	Bonneuil sur Marne Jeudi 10 décembre - 20H00 Place de la Marne
	75002 Paris Mercredi 09 décembre - 18H00 Place de la Bastille - M° Bourne - Place Au Palais Brongniart	Pontault Combault Dimanche 06 décembre - 19H30 L'Hotel De Ville - Av. De La République	Plessis Robinson mardi 08 décembre - 19H30 Place de la Marne	Bry sur Marne lundi 07 décembre - 20H30 Place de la Marne
	75005 Paris Jeudi 10 décembre - 18H00 Place De La Sorbonne - Allumage Etudiants	La Celle S. Cloud Samedi 12 décembre - 20H30 Place Du Jumeillog	Chelles mercredi 09 décembre - 18H00 Place du marché - rue Piétonne	Chelles le Roi dimanche 13 décembre - 19H00 Devant la Marne - côté av. de la République
	75006 Paris Mercredi 09 décembre - 18H15 1 Darnelour De La Croix Rouge - Pl. Michel Debret	Montigny Le Bretonneux Lundi 07 décembre - 20H00 Place Etienne François Chateauf	Suresnes mercredi 09 décembre - 18H30 Terrasse du Fécheray - 174 bd Washington	Fontenay sous Bois Jeudi 10 décembre - 19H00 Complexe Beth Mevahem - 12 rue Emile Zola
	75008 Paris Dimanche 06 décembre - 17H30 Place De L'étoile - Angle Champs-Élysées Et Av. De Foch	S. Germain En Laye Dimanche 06 décembre - 18H00 12 Ter. Avenue Carnot	Aubervilliers mardi 08 décembre - 18H00 Porte de la Villette - face de l'Hotel BSB	Joinville le Pont mercredi 09 décembre - 18H15 Place Du 8 Mai 1945 - Place du Marché
	Mardi 08 décembre - 19H00 Parc Monceau - Entrée Côté Bd Malesherbes 111/113 Boulevard Malesherbes	Jouy En Josas Lundi 07 décembre - 19H00 1 Rue De La Libération - Campus Hec	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Square de Stalingrad - Côté Bibliothèque	Limeil Brevaux Jeudi 10 décembre - 18H00 Entrée principale du C. C. Le Millénaire
	75010 Paris Dimanche 06 décembre - 18H00 Salons Erebé - 10 Rue Vicq D'azir	Versailles Dimanche 13 décembre - 18H00 10 Rue Albert Joly	Maisons Affort samedi 12 décembre - 20H30 16 du Charpenois - Salle Housou Brûlé / 47 av Foch	Nogent sur Marne dimanche 13 décembre - 18H00 Place du Marche Central
	75012 Paris Lundi 07 décembre - 19H30 Place Daumesnil - Félix Eboué (M° Daumesnil)	Paris Mardi 08 décembre - 19H30 3 Rue Joliet Curie - Campus Sophieoc	Bagnol Jeudi 10 décembre - 19H30 Av du Général de Gaulle - St. Auzhan / Gare routière	Orly samedi 12 décembre - 19H30 Place du Fer à Cheval - Près du E. Leclerc
	75013 Paris - Est Mardi 08 décembre - 19H30 Angle Bd Carnot et Avenue Courteline	Palaiseau Samedi 12 décembre - 19H30 Salons Les Hautes Garennes - 32 r. Gustave Flaubert	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75015 Paris Lundi 07 décembre - 18H30 Devant La Faculté De Toxicologie 30 Rue De Tolbiac - M° Olympiades	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	Villeneuve S. Georges dimanche 13 décembre - 18H00 Devant la Marne - 20 place Pierre Semard	Les Lilas mardi 08 décembre - 19H30 Devant la Marne - 20 place Pierre Semard
	Mardi 08 décembre - 19H00 Maison De France - Angle Rue De Tolbiac	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Mercredi 09 décembre - 19H00 Pl. D'Italie - devant l'entrée Du C. C. Italie 2 Face Mairie	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	Les Lilas mardi 08 décembre - 19H30 Devant la Marne - 20 place Pierre Semard	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just
	Jeudi 10 décembre - 19H00 Carrefour Bd Arago et Ave Des Gobelins	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75014 Paris Jeudi 10 décembre - 19H00 Pl. Victor et Hélène Basch - à côté de la Bnp M° Alesia	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75015 Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Place Des Martyrs Juifs Du Vel D'hiv	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Mercredi 09 décembre - 19H00 31 Rue Péclet - Pl. De La Mairie M° Vaugrard	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Jeudi 10 décembre - 18H45 Pl. Raoul Dautry - au pied de la Tour Montparnasse	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75016 Paris Samedi 12 décembre - 20H00 Place Victor Hugo - M° Victor Hugo	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Dimanche 06 décembre - 18H00 - Allumage Adolescents 1 ^{er} av. du Président Kennedy - Rem. 08 16 30 01 14	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75017 Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Place Richard Baret - Devant La Mairie	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75018 Paris Samedi 12 décembre - 20H00 Place Guy Miquet - Face Bnp M° Guy Miquet	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75019 Paris Mardi 08 décembre - 20H00 59 av. de Flandre - M° Riquet - Devant le Beth Habad	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Armentières En Bré Samedi 12 décembre - 20H30 Hôtel De Ville - Rue De Tancrou	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	75020 Paris Dimanche 06 décembre - 19H00 Place De L'étoile	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers
	Lesigny Mercredi 09 décembre - 19H30 C. Commercial Du Parc - av. des Hyverneaux	Paris Mardi 08 décembre - 19H00 Avenue De France - Angle Rue De Tolbiac	La Courneuve samedi 12 décembre - 19H30 Synagogue 13 rue S. Just	S. Maurice mercredi 09 décembre - 18H00 Place des Maronniers

FÊTES POUR ENFANTS

75	75004 Paris dimanche 06 décembre - 15H00 21 bis rue des Tournelles	Ménil dimanche 13 décembre - 15H00 11 rue Paul Barennes	Clichy dimanche 06 décembre - 14H00 29 rue Mozart	Villeneuve samedi 12 décembre - 18H30 1 Place Condorcet
	75010 Paris dimanche 13 décembre - 18H00 8 rue Legouvé	Pontault Combault dimanche 13 décembre - 15H00 55 avenue des Lilas	Montreuil mercredi 09 décembre - 14H00 32 rue Victor Basch	Alfortville samedi 12 décembre - 20H00 1 rue Blanche
	75012 Paris dimanche 13 décembre - 18H00 Place de la Nation	Athies Mons samedi 12 décembre - 20H00 28 avenue Jean-Pierre Bénard	Neuilly sur seine dimanche 06 décembre - 18H00 44 rue Jacques Dulud	Bry sur Marne mercredi 09 décembre - 14H00 34 rue de la République
	75014 Paris dimanche 06 décembre - 15H00 223 rue Vergognon	Longjumeau dimanche 06 décembre - 19H00 7 rue Jules Ferry	Aubervilliers mercredi 09 décembre - 14H30 Square Stalingrad d'Aubervilliers à l'entrée du sq. Ste-Basiletheque	Orteil dimanche 06 décembre - 14H30 21 rue des Refugnik
	75019 Paris mardi 08 décembre - 18H00 59 avenue de Flandre	S. Geneviève des Bois samedi 12 décembre - 18H00 18 allée Leo Ferré	La Pré S. Gervais dimanches 13 décembre - 10H00 7 avenue du belvédère	S. Mandé dimanche 06 décembre - 15H00 39 rue du Commandant René Mouchotte
	75020 Paris dimanche 13 décembre - 15H30 82 rue des Couronnes	Bourg la Reine mercredi 09 décembre - 19H00 La Villa S. Cyr - 25 boulevard Carnot	Romainville dimanche 13 décembre - 14H00 18 rue Alexandre Dumas	Domont lundi 07 décembre - 19H30 2 rue des Charbonniers

GRAND SPECTACLE DE 'HANOUCCA'

POUR TOUS LES ENFANTS

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015 - 10H
AU THÉÂTRE DÉJAZET

41, Boulevard du Temple - 75003 Paris
Métro: République - Lignes 3, 5, 8, 9, 11

PIÈCE DE THÉÂTRE - SPECTACLE DE MARIONNETTES
ANIMATION MUSICALE - TOMBOLA

8, rue Lamartine, 75009 Paris
Tél : 01 45 26 87 60 - Fax: 01 45 26 24 37
Mail : chabad@loubavitch.fr
www.loubavitch.fr

"על ניסיון ועל נפלאותיו ועל ישועותיו..."

CHNAT HAKHEL 5766 RASSEMBLEMENT



le coin de la Hala'ha

Quand dit-on Tal Oumatar ?

A partir de samedi soir 5 décembre 2015, on ajoute « Tal Oumatar » dans la prière de la Amida.

Cette prière pour « la rosée et la pluie » précise que ceci doit être « Livra'ha », pour la bénédiction.

Celui qui a oublié « Tal Oumatar » et s'en souvient avant d'avoir commencé la bénédiction suivante (« Teka Bechofar ») le rajoute alors. S'il a commencé « Teka Bechofar », il rajoute dans la bénédiction « Choméa Tefila » : « Vetène Tal Oumatar Livra'ha Ki Ata Choméa Tefilat Kol Pé... »

S'il l'a encore oublié mais s'en souvient avant « Retsé », il le dit alors. S'il a commencé Retsé et s'en souvient avant d'avoir reculé de trois pas à la fin de la Amida, il reprend à partir de « Barè'h Alénou » et continue la suite de la Amida. S'il a oublié après avoir reculé de trois pas, il reprend toute la Amida.

Il convient de louer et remercier le Créateur « pour chaque goutte de pluie » bénéfique, en son temps, qui apporte la bénédiction pour les récoltes, en particulier en Erets Israël.

F.L.
(d'après Séfer Hatodaah)

Pharmacie Quai du Mont Blanc
Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyat
Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85
Fax : 004 122 732 47 15
Portable : 004 178 767 90 36

GARAGE DIRECT AUTO Carrosserie

Polissage Mécanique

Franchise offerte (voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie - Demander Shmouel

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

MERGUI'SHOWROOM JOAILLIER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure Transformation, soudure, rhodage

40 à 60% moins cher qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris - Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

N°1 DU FINANCEMENT PROFESSIONNEL BOX ET LED

SUR TOUTE LA FRANCE REJOIGNEZ-NOUS !

AFDEN GENCE RANÇAISE ES NERGIES OUVELLES

RECRUTE REGIES & COMMERCIAUX

VOS DOSSIERS BOX NE PASSENT PAS EN FINANCEMENT, AFDEN A VOTRE SOLUTION !

Commerciaux débutants : AFDEN vous forme !
Commerciaux indépendants : AFDEN vous fournit des RDV (5 RDV / jour)

PLUSIEURS PARTENAIRES FINANCIERS

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander M. Akil

ESHEL GOURMET

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine

55 rue Petit
75019 Paris
01 42 45 36 47

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS

Appel national pour la tsédaka

SOYONS SOLIDAIRES

www.TSEDAKA.FSJU.ORG

N° Vert 0 800 089 089

VERIF-ELEC Analyse et Gestion Electrique

Recrute commerciaux B to B

Après la BOX, enfin un produit sérieux pour les professionnels: la pompe à chaleur en leasing Agréé par tous les financiers

Forté rémunération Un métier durable Secteur Paris Ile de France

contact@verifelec.fr
06 12 38 85 87
0 811 26 12 34

Achat Or & Diamants

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 - Dimanche : Sur Rdv

LA SIDRA DE LA SEMAINE SPECIAL 'HANOUCCA'

CHABBAT PARCHAT VAYÉCHEV | SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015 | 23 KISLEV 5776

11^{ème} année

éditorial par Haïm Chnéor NISENBAUM

Nos rendez-vous

« Les hommes se rassemblent naturellement autour de la lumière » a-t-on l'habitude de dire. Et c'est là un fait observable dans la vie quotidienne. Lorsqu'il fait sombre, que la nuit tombe, il suffit de créer un point de lumière pour que tout ce qui vit vienne s'y retrouver. Il est inutile de rappeler ici l'obscurité des temps. Quand les règles élémentaires de la civilisation semblent avoir disparu chez certains et ne plus apparaître comme allant de soi chez d'autres, quand les forces de la vie se ressentent, chez certains, comme assiégées, on peut dire, sans exagération, que les ombrent montent. C'est en de telles périodes que la lumière revêt sa pleine puissance et que l'homme, que la facilité a déshabitué à la regarder, réapprend son caractère précieux.

des jours. Cette année, ils sont d'authentiques jours où brille la clarté de la conscience. Ils sont aussi des moments de retrouvaille, avec soi-même et avec tous. Car il faut dire au monde que la lumière qui se répand ainsi est invincible. Il faut affirmer que, sachant ce que nous sommes, nous apportons la meilleure et la plus grande des réponses. Le 19 Kislev donne à l'âme la lumière de la compréhension profonde de la Torah et ainsi les clés de la liberté. 'Hanouccah éclaire le monde d'une lumière que rien ne peut éteindre et chasse ainsi toute oppression. L'un et l'autre attestent que l'esprit est plus fort que la barbarie, aussi violente soit-elle.

Nous sommes les acteurs de cette illumination si nécessaire. Saisissons-nous de ces instants. Ne les laissons pas simplement passer comme des fragments de temps anodins. Vivons-les, ils sont en résonance avec le meilleur de ce que nous sommes. C'est sans doute quand le monde paraît vaciller qu'il faut retrouver ses points d'ancrage. Ils sont devant nous : nos rendez-vous.

à partir du dimanche 29 novembre 2015

Heure limite du Chema : 10h29
Pose des Téfilines : 7h11

Molad : vendredi 11 décembre à 7h 19 minutes et 12 "Halakim
Roch 'Hodech Tévét: samedi 12 et dimanche 13 décembre 2015

Articles et contenu réalisés par le **Beth Loubavitch 8, rue Lamartine - 75009 Paris - Tél : 01 45 26 87 60**
Fax : 01 45 26 24 37 - www.loubavitch.fr - chabad@loubavitch.fr - Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS - Directeur : Rav S. AZIMOV

CHNAT HAKHEL 5766 RASSEMBLEMENT



VIVRE AVEC LA PARACHA

convoite et, devant son refus, le fait emprisonner. En prison, il gagne la faveur de l'administration pénitentiaire. Il rencontre le maître échanton et le maître panetier du Pharaon. Il interprète correctement leurs rêves et demande au maître échanton, qui sera libéré, d'intercéder en sa faveur auprès du Pharaon. Ce qui est oublié.

Après que Yossef eut été jeté en prison sur de fausses accusations, il va y déprimer pendant onze ans. Le Pharaon s'est providentiellement irrité contre son maître échanton et son maître panetier et les incarçère également en prison.

Ces deux officiers font des rêves dérangeants. Yossef interprète favorablement le rêve du maître échanton, lui annonçant qu'il retrouvera sa position auprès du Pharaon.

Après avoir délivré son interprétation, Yossef demanda au maître échanton une faveur : celle d'intervenir en sa faveur auprès du Pharaon.

LA PLACE DE LA NATURE

Nos Sages nous enseignent que Yossef fut puni de cette requête et sa libération en fut repoussée de deux années.

Pourquoi fut-il puni? Parce qu'il cherchait, en la personne du maître échanton, un intermédiaire à travers lequel D.ieu lui enverrait sa libération.

Cependant, cette réponse nous interpelle et soulève une question : on nous enseigne de ne pas compter sur des miracles. C'est donc pour cette raison que Yossef rechercha un moyen qui permettrait à D.ieu de l'aider, dans le cadre de l'ordre naturel des choses.

Qu'y avait-il de négatif dans cette approche?

La plupart d'entre nous sommes tentés de répondre : «rien» ! Mais Yossef se situait sur un autre plan que la plupart des gens. D'une manière générale, D.ieu établit Sa relation avec l'humanité en fonction des lois de la nature. Et il est vrai que dans

www.mm-creations.com
06 09 90 98 44

cet ordre de choses, il nous faut chercher un moyen approprié et créer un réceptacle naturel pour que soient comblés nos besoins.

Cependant, il y a des occasions où D.ieu ne Se lie pas à l'individu selon ce mode naturel.

Dans ce cas précis, il lui est demandé un plus haut degré de confiance. Il ne doit rien faire d'autre que d'avoir foi en D.ieu, de croire que D.ieu va, de façon certaine, l'aider de manière appropriée.

Yossef était d'une stature telle que D.ieu établissait Sa connexion avec lui à un niveau qui transcende la nature. C'est pourquoi il était attendu de lui qu'il adopte un comportement exprimant ce niveau optimum de foi.

Ces concepts nous concernent également bien que nous n'ayons pas atteint un tel niveau d'élevation spirituelle. Il est, bien sûr, nécessaire que nous recherchions des moyens naturels ou que nous adoptions une conduite naturelle qui nous permettront d'obtenir notre subsistance, notre santé et tous nos autres besoins matériels. Cependant, ces intermédiaires naturels ne doivent pas, à nos yeux, revêtir d'importance par eux-mêmes. Nous devons savoir qu'il ne s'agit rien de plus que d'intermédiaires et que seul D.ieu est la source des bénédictions dont nous sommes l'objet.

PERSPECTIVES

Ces concepts s'appliquent au microcosme comme au macrocosme. Quand un homme rencontre des obstacles et des difficultés dans l'observance de la Torah et de ses Mitsvot, il doit réaliser que l'élimination de ces obstacles ne dépend que de lui et de sa conduite. S'il possède une foi absolue en D.ieu, la confiance que D.ieu l'aidera et fera en sorte que la situation s'améliore jusqu'à lui permettre de parvenir à la sérénité et la tranquillité d'esprit, cette foi portera ses fruits. Il est inutile de répéter qu'il doit, pour sa part, aussi faire tout ce qu'il peut, dans l'ordre naturel des choses, pour surmonter ces obstacles. Mais c'est sa foi qui dirigera le débit naturel. Et il verra alors la réalisation de la promesse : «Pense bien et tout ira bien».

De la même façon, et cette fois-ci pour l'ensemble de notre peuple, il est dit à propos de la sortie d'Egypte : «C'est par le mérite de (leur) foi (en D.ieu) que les Juifs furent sauvés d'Egypte». Il en va de même en ce qui concerne la Rédemption de notre présent exil. Nos Sages déclarent en effet : «Les Juifs méritent la Rédemption en récompense de leur espoir (de Rédemption) simplement».

La confiance du peuple juif dans la promesse : «Ma délivrance doit arriver bientôt» sert de puissant catalyseur pour que cette promesse devienne une réalité tangible.



Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 29 novembre – 17 Kislev

Mitsva positive n° 11 : Il s'agit du commandement d'étudier la Torah et de l'enseigner.

Lundi 30 novembre – 18 Kislev

Mitsva positive n° 209 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de respecter les Maîtres et de nous lever devant eux afin de leur rendre hommage.

Mardi 1er décembre – 19 Kislev

Mitsva négative n° 10 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous intéresser à l'idolâtrie et d'étudier ses pratiques.

Mitsva négative n° 47 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de laisser libre cours à nos pensées au point d'admettre des opinions contraires à celles enseignées par la Torah.

Mitsva négative n° 60 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de blasphémer le Grand Nom de l'Éternel.

Mitsva négative n° 6 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de servir les idoles.

Mitsva négative n° 5 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous prosterner devant une idole.

Mitsva négative n° 2 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles pour les servir.

Mitsva négative n° 3 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles destinées à être servies, même pour d'autres personnes et même si celui qui nous l'a demandé est un non-juif.

Mitsva négative n° 4 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des formes humaines en métal, pierre, bois et autres matières similaires, même si ce n'est pas dans le but de les adorer.

Mitsva négative n° 15 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'entraîner (collectivement) d'autres personnes à pratiquer l'idolâtrie.

Mitsva positive n° 186 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'exterminer tous les hommes d'une ville passée à l'idolâtrie et de brûler la ville avec tout ce qui s'y trouve.

Mitsva négative n° 23 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reconstruire une ville mise au ban.

Mitsva négative n° 24 : C'est l'interdiction qui a été faite de profiter de tout objet d'une ville mise au ban.

Mercredi 2 décembre – 20 Kislev

Mitsva négative n° 16 : Il nous est interdit de séduire, c'est-à-dire, d'inciter un Juif à pratiquer l'idolâtrie.

Mitsva négative n° 17 : Il est interdit à la personne induite en erreur en D.ieu, la confiance que D.ieu l'aidera et fera en sorte que la situation s'améliore jusqu'à lui permettre de parvenir à la sérénité et la tranquillité d'esprit, cette foi portera ses fruits. Il est inutile de répéter qu'il doit, pour sa part, aussi faire tout ce qu'il peut, dans l'ordre naturel des choses, pour surmonter ces obstacles. Mais c'est sa foi qui dirigera le débit naturel. Et il verra alors la réalisation de la promesse : «Pense bien et tout ira bien».

Mitsva négative n° 18 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne séduite de faiblir dans son aversion envers le séducteur.

Mitsva négative n° 19 : C'est l'interdiction pour la personne égarée d'assister le séducteur s'il se trouve dans une situation périlleuse.

Mitsva négative n° 20 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne égarée de plaider en faveur du séducteur, même s'il connaît un argument en sa faveur.

Mitsva négative n° 21 : C'est l'interdiction qui a été faite à la personne égarée de taire toute charge à retenir contre le séducteur qu'elle connaît et qui pourrait contribuer à le punir.

Mitsva négative n° 26 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de prophétiser au nom d'une idole.

Mitsva négative n° 28 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'écouter la prophétie d'un prophète parlant au nom d'une idole.

Mitsva négative n° 27 : C'est l'interdiction selon laquelle il nous est défendu de faire une fausse prophétie

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site loubavitch.fr et sur le serveur vocal Lehaim **01 76 34 77 77**

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol, 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440

récit DE LA SEMAINE



la mairie!

Effectivement, ce fut une bonne centaine de personnes qui se pressèrent devant la mairie pour cet événement : le maire alluma le Chamach, j'allumai les huit lumières et M. Delfino s'adressa à la foule, plus particulièrement à son adjoint :

- Arne, je vais parler et il est important que vous m'écoutez!

Étonné, je regardai Arne qui avait l'air très embarrassé. Très sérieuse, le maire continua :

- Samedi soir, j'ai regardé par ma fenêtre qui donne sur la Menorah de Main Street. J'ai remarqué que la lumière de ce soir n'avait pas été allumée. J'ai compté et recompté les lumières : il en manquait bien une ! C'était une nuit froide, il neigeait. J'ai réveillé ma femme et l'ai prévenue : « Je descends dehors quelques minutes et je reviens bien vite, ne t'inquiète pas ! ».

Il était tard et le maire était déjà en pyjama. Il mit un manteau chaud sur son pyjama et descendit, en pantoufles, pour traverser la rue en direction de la Menorah.

- Bien sûr, Monsieur le Rabbin! De quoi s'agit-il?

- Voilà ! Je voudrais procéder à un allumage devant la mairie. J'apporterai la Menorah, vous nous adresserez un discours et ainsi, nous célébrerons "Hanouccah avec le personnel de

Il commença à fouiller parmi les fils électriques enchevêtrés pour trouver celui qui était destiné à allumer la lumière de ce soir particulier. Soudain il entendit une voix aboyer derrière lui :

- Ne bougez pas ! Les mains en l'air !

C'était deux policiers. Ils l'interrogèrent rudement et voulaient savoir pourquoi il tentait de saboter l'installation électrique de la Menorah. Il expliqua qu'il était le maire mais ils ne le crurent évidemment pas : un homme en pyjama et en pantoufles alors qu'il gelait à l'extérieur... Il ne ressemblait pas au maire mais à un malfaiteur ! Au bout de quelques minutes, ils réalisèrent leur erreur et se confondirent en excuses. Mais ils ne comprenaient toujours pas ce qu'il avait eu l'intention de faire dehors en pyjama à cette heure tardive... Il expliqua :

- J'ai promis au rabbin que, chaque nuit, nous allions allumer la Menorah. Quand on promet, on doit tenir sa parole ! Et c'est pourquoi je suis sorti quand j'ai réalisé que nous avions failli à notre engagement !

J'ai entendu cette histoire de la bouche du maire et j'ai pensé : Il n'est pas juif mais il a parfaitement compris l'importance du message. Si, grâce à la demande du Rabbi, il y a une Menorah à White Plains, alors, même s'il fait froid dehors, qu'il est une heure du matin et que vous êtes en pyjama et en pantoufles, peu importe ! Vous êtes un soldat ! Sortez allumer la Menorah !

Rav Velvl Butman
Westchester County, New York
Traduit par Feiga Lubecki

Le texte de la Torah nous rapporte (Genèse 38:28-30) la naissance de deux frères, Péretz et Zara'h, dont l'envergure spirituelle traversera les temps.

Le Midrach précise au sujet de Péretz : « Avant que naisse le premier oppresseur – la pharaon – le premier libérateur est né », Péretz dont le Machia'h sera un descendant. Dans les termes du Midrach, dès ce moment, D.ieu fait apparaître « la lumière du Machia'h » et ainsi « il fait précéder la plaie de sa guérison. » Cela donne la force au peuple juif, même en exil, de briser tout ce qui le limite dans le service de D.ieu et d'amener ainsi, très bientôt, la Délivrance.

étincelles de MACHIA'H La lumière de Machia'h

(Extrait d'une Si'ha de Chabbat Parachat Vayéchév 5751) **H.N.**

Etude du SEFER HAMITSVOT du Rambam (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mitsva négative n° 29 : Il nous est interdit d'avoir pitié du faux prophète, ni d'hésiter à le mettre à mort s'il prophétise au Nom de l'Éternel.

Mitsva négative n° 14 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de prêter serment en invoquant le nom d'une idole même dans nos relations avec des idolâtres.

Mitsva négative n° 8 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous livrer aux pratiques des détenteurs de l'esprit d'Ov (par lequel on évoquait les morts).

Mitsva négative n° 9 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous livrer aux pratiques du Yide'oni qui constitue également une sorte de culte idolâtre. Voici en quoi il consiste: on prend l'os d'un oiseau dont le nom est "Yido'a", on le met dans la bouche, on brûle des aromates, on fait des invocations et certains rites jusqu'à ce qu'on se trouve dans une sorte de léthargie et tombe en transes et qu'on prédise alors l'avenir.

Mitsva négative n° 7 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de livrer une partie de nos enfants à l'idole connue comme à l'époque du don de la Torah sous le nom de Molo'h.

Jeudi 3 décembre – 21 Kislev
Mitsva négative n° 11 : Il nous est interdit de fabriquer une stèle auprès de laquelle on se rassemble pour l'honneur, même si on l'érige dans le but de servir l'Éternel.

Mitsva négative n° 12 : Il nous est interdit de faire des pierres taillées pour nous y prosterner même si cette prosternation est destinée à l'Éternel.

Mitsva négative n° 13 : Il nous est interdit de planter des arbres dans le Temple ou vers l'Autel pour le décorer ou l'embellir, même si c'est dans l'intention de servir D.ieu car c'est de cette manière que les idolâtres adoraient leurs dieux.

Mitsva positive n° 185 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de détruire tout culte et temple païen.

Mitsva négative n° 25 : Il nous est interdit d'augmenter notre fortune avec quelque objet en rapport avec le culte païen.

Mitsva négative n° 22 : Il nous est interdit de tirer profit des ornements dont sont parées les idoles.

Mitsva négative n° 48 : Il nous est interdit de conclure une alliance avec les hérétiques et de les laisser pratiquer tranquillement leur hérésie. Il s'agit des sept peuples.

Mitsva négative n° 50 : Il nous est interdit d'accorder grâce aux idolâtres et de louer toute chose qui leur soit propre.

Mitsva négative n° 51 : Il nous est interdit de permettre à des idolâtres de venir habiter dans notre pays pour que nous ne soyons pas habités par leur hérésie.

Mitsva négative n° 30 : Il nous est interdit d'imiter les coutumes des incroyants et de nous comporter selon leurs habitudes, même pour l'habillement et les réunions sociales.

Mitsva négative n° 33 : Il nous est interdit de nous livrer à la divination.

Mitsva négative n° 31 : Il nous est interdit de pratiquer des enchantements.

Mitsva négative n° 32 : Il nous est interdit d'adapter notre comportement aux périodes fixes en fonction des astres en disant par exemple, "aujourd'hui, c'est un jour propice à tel acte et nous l'accomplirons".

Vendredi 4 décembre – 22 Kislev
Mitsva négative n° 35 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'employer des charmes, c'est-à-dire de prononcer des paroles en faisant croire qu'elles ont des effets bienfaisants ou nuisibles.

Mitsva négative n° 38 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de demander des informations aux morts.

Mitsva négative n° 36 : Il est interdit d'aller interroger un

nécromancien et de lui demander conseil.

Mitsva négative n° 37 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'interroger un Yide'oni et de lui demander un renseignement.

Mitsva négative n° 34 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de pratiquer la magie.

Mitsva négative n° 43 : Il est interdit de se raser les tempes, ainsi qu'il est dit: "Ne taillez pas en rond les extrémités de votre chevelure".

Mitsva négative n° 44 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous raser la barbe, laquelle se compose de cinq parties: la mâchoire supérieure droite, la mâchoire supérieure gauche, la mâchoire inférieure droite, la mâchoire inférieure gauche et le menton.

Mitsva négative n° 40 : C'est l'interdiction qui a été faite aux hommes de revêtir des parures féminines.

Mitsva négative n° 39 : C'est l'interdiction qui a été faite aux femmes de porter des habits d'hommes et de se parer de leurs bijoux.

Mitsva négative n° 41 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'imprimer sur notre corps une marque quelconque, qu'elle soit bleue, rouge ou de n'importe quelle couleur, à la manière des idolâtres.

Mitsva négative n° 45 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous taillader le corps, comme le font les idolâtres.

Mitsva négative n° 171 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre les cheveux de la tête, en l'honneur d'un mort, comme le font les idoles.

Samedi 5 décembre – 23 Kislev
Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers Dieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

Le Beth Loubavitch est heureux de vous inviter à la grande soirée Hassidique de

YOU'D TETH KISLEV

Rech Nachana de la Hassideut

Anniversaire de la libération de Rabbi Chnevo'ur Zalman de Ludy, des prisons tsaristes en 5559 - 1718
Auteur du Tanin, du Chev'Chan Arou'h Harav et de nombreux autres ouvrages.

SIYOUM HARAMBAM
Conclusion du 3^e volume de la Sidra de la Semaine

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
à partir de 20h

au **THEATRE MOGADOR**
25 rue de Mogador, 75009 Paris
Métro: Trinité ou Chaussée d'Antin - La Fayette

ANIMATION MUSICALE **ENTRÉE LIBRE**

En présence de Rabbanim et de nombreuses personnalités

Séjour: 8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tel: 01 45 20 87 60 - Fax: 01 45 20 24 37
Email: club@bethloubavitch.fr

www.loubavitch.fr

CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'HIVER

du 21 au 31 décembre 2015

PARIS 7^e - 15^e Yossi Mergui 06 22 03 33 07	BOULOGNE Sojcher Michaël 06 20 44 07 63
PARIS 12^e Yossef Martinez 06 61 10 62 10	BONNEUIL Altalbé Yossi 06 65 73 41 30
PARIS 13^e Haim Assouline 06 20 87 35 05	CLICHY-P17 Uzan Lévy 06 49 54 35 66
PARIS 19^e Jérémie Sidoroff 06 87 21 73 42	LES LILAS Mme Sarfati 06 61 50 35 47
ANTONY Yoni Bokobza 06 46 39 87 85	MONTROUGE Mme Mimoun 06 15 70 40 48
AUBERVILLIERS Mme Koskas 01 43 52 48 41	